

**GORGIER** Le conseiller communal Marc Degrauwe fait une sortie retentissante.

# Les quatre vérités d'un président

FRÉDÉRIC MÉRAT

A quelques jours des élections communales, l'ambiance était électrique lors de la dernière séance du Conseil général de Gorgier-Chez-le-Bart. Sur fond de demande persistante de baisse d'impôts, Marc Degrauwe, président du Conseil communal, a tiré un bilan ponctué de critiques acerbes.

Tout se passait bien jusqu'à la réponse de l'exécutif à une motion du groupe des Intérêts communaux, majoritaire au législatif. Approuvée en septembre 2015 par ce dernier, elle demande de diminuer le coefficient fiscal de cinq points.

## «Bénéfices injustifiables»

Tenant une nouvelle fois de convaincre les motionnaires, Marc Degrauwe a commencé par relativiser l'incidence d'une telle baisse d'impôts, même pour les hauts revenus. En présence de recettes extraordinaires



Marc Degrauwe, au centre, lors d'une assemblée générale de l'Association des citoyens de la Béroche, en mars 2014. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Je suis déçu que la démocratie soit sous-utilisée.»

MARC DEGRAUWE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

res et d'autres inconnues, ainsi que d'investissements à réaliser, le responsable des finances a exhorté à renvoyer l'examen de la question au budget 2017.

Les Intérêts communaux ont campé sur leur position: «Notre fiscalité communale est trop forte et génère des bénéfices injustifiables envers nos administrés», a souligné Alain Kneuss. «Un principe essentiel de notre démocratie veut que le contribuable paie pour les prestations qui lui sont servies et non pas celles à venir.»

Cette position a eu le don d'irriter Marc Degrauwe: «Quand j'ai repris la commune, son état était scandaleux; vous étiez dans la non-loi pour les eaux usées, sans autocontrôle. C'est aussi à cause de votre comportement que je ne veux plus travailler pour vous. Vous n'êtes pas dignes que les gens travaillent pour vous!»

Après une interruption de séance pour clarifier les positions de chacun, la demande de classement de la motion a été soutenue par les libéraux-radicaux et la gauche. Elle a toutefois été refusée de justesse, par 12 voix contre 11. La baisse d'impôts sera soumise au Conseil général qui sortira des urnes.

Marc Degrauwe est revenu à la charge en fin de séance, dans le cadre de son bilan de législature: «La démocratie suisse me fascine et je voulais la vivre de l'intérieur», a relevé le Belge d'origine. «Je suis déçu qu'elle soit sous-utilisée.»

Et de lancer une pique à certains collègues de l'exécutif, qui ont, par exemple, décidé d'un nouveau plan de développement régional «sans qu'aucune commission ne soit consultée». Le législatif n'a pas été épargné: «Vous venez avec votre petit papier; il n'y a pas d'échanges. (...) On aurait intérêt à avoir des débats beaucoup plus âpres, pour rechercher le compromis.»

## «Manque de cohérence»

Le libéral-radical a également critiqué le «manque de cohérence au Conseil général. Vous voulez la baisse d'impôts et les investissements: Mesdames et Messieurs, il faut choisir!» Enfin, Marc Degrauwe a étrillé les syndicats intercommunaux: «J'ai rarement vu des organismes aussi peu efficaces et peu conscients de la valeur de l'argent; on vote pour ne pas faire peur à l'autre.»

Parmi les quelques points posi-

tifs relevés, le conseiller communal sortant a mentionné le travail du nouveau fontainier et le projet de nouvelle école, prou-

vant «qu'ensemble, vous arrivez à des solutions intéressantes».

Marc Degrauwe a tout de même remercié «tous ceux qui

se sont engagés pour la commune». Son engagement à lui se bornera au législatif, s'il est élu dimanche. ●

## AUTRES OBJETS

**FINANCES** Le Conseil général a approuvé par 21 voix et une abstention des comptes 2015 bouclant sur un bénéfice de 30 000 francs. Du résultat a toutefois été déduit le préfinancement de locaux scolaires, pour 2,6 millions de francs. La croissance des recettes est surtout due à 1,5 million de rentrées fiscales exceptionnelles.

**MORGUE** Une caution de 245 000 francs pour une nouvelle morgue au cimetière de Gorgier a été acceptée par 20 voix et deux abstentions. Les socialistes auraient préféré une solution temporaire en attendant l'issue de la fusion de communes. Lundi, Fresens et Montalchez acceptaient d'une seule voix leur cautionnement, de près de 30 000 francs chacune.

**SALLE** Un crédit d'étude de 150 000 francs pour financer un projet de salle polyvalente et de sport a également été accepté.

## Réactions des trois groupes

«C'était un peu l'instituteur qui fait la morale à ses élèves», réagit Raymond Vuilliamonet, conseiller général socialiste. «Les uns piquent la mouche, les autres, comme moi, trouvent qu'il a raison.» Certaines piques le concernent pourtant, ayant siégé à l'exécutif de 2000 à 2008.

«Marc Degrauwe a des compétences de chef d'entreprise, mais pas une longue expérience politique; c'est là où ça coince un peu», relève Bernard Schumacher. Mais «il a mis au jour plusieurs lacunes. C'est bien qu'on le dise», ajoute le conseiller général libéral-radical. «On sait que l'ambiance au Conseil communal n'a pas été bonne, malheureusement». Et de regretter que les compétences du responsable des finances n'aient pas été comprises de tous. «Il fait une très bonne analyse des comptes et voit les répercussions à long terme.»

«Ses éclats ne vont pas me manquer», dit Alain Kneuss, conseiller général sous l'étiquette des Intérêts communaux. «Nous ne sommes pas là pour nous prendre des leçons ou nous faire engueuler.» Si la qualité du travail et l'engagement de Marc Degrauwe ne sont pas remis en question, «sa façon de répondre était peu glorieuse. Quand vous écrasez les autres, ça casse un peu la fonction». Selon Alain Kneuss, la baisse d'impôts voulue par son groupe ne vise pas à torpiller la fusion des communes de la Béroche et Bevaix: «Quand tout va bien et qu'on ne peut pas remercier notre population, pour qui passe-t-on?»

Le coefficient fiscal retenu dans la convention de fusion est celui de Gorgier, le plus bas des six communes concernées. Les législatifs voteront la convention le 5 septembre. ●

**LAC DE NEUCHÂTEL** L'alternative aux faucardeuses imaginée par un ingénieur vaudois se précise.

## Financement participatif contre les algues du lac

Présenté l'an dernier à Concise, le projet d'aspirateur à algues pour lutter contre l'envahissement des ports par ces plantes continue d'aller de l'avant. Ses promoteurs nord-vaudois ont lancé cette semaine une recherche de fonds sur le site de financement participatif Wemakeit.com afin de trouver les 30 000 derniers francs nécessaires à la construction de la première machine flottante, désormais appelée Pléco (du nom d'un poisson à ventouse).

Au-delà du changement de nom – son appellation originelle d'Elephant vert étant déjà déposée –, la machine qui se veut une alternative aux chères faucardeuses a bien changé en un an. L'ingénieur André Corthay, qui



Le démonstrateur présenté en août dernier. ARCHIVES MATTHIEU HENGUELY

a fondé la société Avalgo en janvier dans le cadre du projet, a tenu compte des remarques des gardes-ports rencontrés en août

dernier. «Au lieu d'avoir un bateau de 10-12 mètres avec tout le dispositif, on est arrivé à une solution plus petite pour être plus effi-

cace dans les ports, notamment sous les bateaux», explique l'ingénieur de Bavoix.

## Intérêt à l'étranger

Le nouveau Pléco sera constitué d'un «aspirobot» au bout d'un tuyau et d'une machinerie sur un ponton flottant. Il pourrait être déplacé de port en port soit par voie lacustre, soit par la route. Autre avantage, le prix a fondu. Alors que le bateau original aurait coûté près de 450 000 francs, son alternative actuelle en coûte 220 000.

Le projet a néanmoins pris un petit peu de retard. Si André Corthay espérait l'engin pour cet été et que «la machinerie est sur plan et prête à être fabriquée», Pléco devrait être prêt pour l'an

prochain, en raison des délais de construction. Du coup, l'ingénieur réfléchit aujourd'hui à remettre en service le démonstrateur présenté l'an dernier durant l'été. En plus du soutien de communes lacustres, le projet d'André Corthay intéresse «en France, au Brésil et à Madagascar, où les jacinthes d'eaux envahissent les rivières». Outre l'évacuation des algues, la machinerie imaginée par le Vaudois compresse les algues en vue de leur réutilisation, notamment pour des cosmétiques, de la nourriture pour bétail ou des isolations phoniques. ● MAH

**INFO**  
Financement participatif:  
<https://wemakeit.com/projects/pleco-l-aspirobot-a-algues>

## MÉMENTO

**CRESSIER**  
**Conférence.** Théologien, philosophe et écrivain, mais aussi pasteur de la paroisse réformée de l'Entre-deux-lacs, Zachée Betché présentera demain à 20 heures à la salle Vallier, à Cressier, l'ouvrage qu'il vient de publier «Le phénomène Boko Haram». D'origine camerounaise, Zachée Betché connaît de près la réalité qu'il évoque, notamment de nombreuses familles victimes des agissements de cette secte extrémiste. Mais il replacera également cette histoire tragique dans un contexte international beaucoup plus complexe qu'on peut l'imaginer. Une occasion rare de dialoguer avec un auteur informé sur les événements qui ont frappé non seulement le Cameroun, mais aussi le Nigeria, le Tchad ou le Niger.